

BULLETIN

DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).
(MENSUEL)

N° 299. — Février 1908.

AVIS

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 11 Février 1908*,
à deux heures et demie précises, à l'*Hôtel de Ville de Senlis*.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Procès-verbal ;
- 2° Des transports automobiles sur les routes : 1° pour les voyageurs ;
2° pour les produits agricoles ;
- 3° Suppression des fossés des routes en terrain sec. Accès du champ
tout le long de la bordure longeant la route ;
- 4° Les fosses à pulpe ; réglementation. Leur accès sur les chemins ;
précautions à prendre.

SENLIS
IMPRIMERIE E. DUFRESNE
4, Rue du Puits-Tiphaine, 4

1908

SOMMAIRE :

Composition du Bureau de la Société pendant l'année 1908.

Liste, par ordre d'admission, des Membres de la Société.

Procès-verbal de la séance du Mardi 14 Janvier 1908.

Bibliographie : La Sauvegarde des Cultivateurs, Propriétaires et Eleveurs,
contre les Maladies contagieuses des animaux domestiques.

Du prix de revient des Transports par Camions automobiles.

Chronique de la *Société Agricole*.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page	10 fr. »»
Une demi-page.....	5 »»
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. DUFRESNE, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

CB :

13515
7251

SHAS



000000 072519

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 299. — Février 1908.

Composition du Bureau de la Société pendant l'année 1908.

MEMBRES HONORAIRES

- MM. Sagny, Isidore, chevalier du Mérite agricole, vice-président honoraire donateur;
Bernier, Arthur, membre du Bureau honoraire donateur;
Roland, Auguste, membre du Bureau honoraire donateur.

BUREAU

- MM. Martin, Léon, ancien député, *président*;
Devouge, Auguste, chevalier du Mérite agricole, *1^{er} vice-président*;
Delaunay, Paul, *2^e vice-président*;
Fautrat, Léon, chevalier de la Légion d'honneur, *secrétaire*;
Duplessier, Edmond, *vice-secrétaire*;
Ferry, Constant, *membre du Bureau*;
Moquet, Albert, *id.*
Boisseau, Lucien, *id.*
Lelièvre, chevalier du Mérite agricole, *trésorier*.

Liste par ordre d'admission des Membres de la Société.

1. Mancheron aîné, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent.
2. Bernier, Arthur, propriétaire à Ève, par Le Plessis-Belleville (Membre du Bureau honoraire).
3. Sagny, Isidore, propriétaire à Crépy, chevalier du Mérite agricole (Vice-Président honoraire).
4. Roboüam, vétérinaire, officier du Mérite agricole, à Rully.
5. Berthélemy, propriétaire à Creil.

6. Devouge, Auguste, maire de Brasseuse, chevalier du Mérite agricole, à Senlis (1^{er} Vice-Président).
7. Martin, Léon, ancien député, maire d'Ermenonville (Président).
8. Thiénard, Louis, chevalier du Mérite agricole, à Senlis.
9. Roland, Auguste, propriétaire à Senlis (Membre du Bureau honoraire).
10. Clanchet, Édouard, à Senlis.
11. Boucher, Camille, cultivateur, maire de Barbery.
12. Roland, Edmond, maire, à Montépilloy, par Barbery.
13. Duvivier, cultivateur, maire de Russy-Bémont, par Vaumoise.
14. Dupuis, conseiller général, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
15. Lemoine, Alfred, cultivateur à Duvy.
16. Hervaux, Félix, cultivateur, maire de Fresnoy-le-Luat.
17. Vigreux, Victor, propriétaire, rue Saint-Lazare, à Crépy-en-Valois.
18. Patria père, propriétaire à Senlis.
19. Sarazin, cultivateur à Ève, par Le Plessis-Belleville.
20. Gibert, avenue de la Gare, à Villers-Cotterêts (Aisne).
21. Garnier, Bernard, cultivateur à Crépy.
22. Lefèvre, Paul, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
23. Dhuicque, Anatole, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
24. Fautrat, Léon, ancien inspecteur des forêts, chevalier de la Légion d'honneur, à Senlis (Secrétaire).
25. Thiéquot, René, marchand grainetier à Senlis.
26. Darras, cultivateur à Villers-Saint-Frambourg, par Barbery.
27. Meignen, Paul, cultivateur à Huleux, commune de Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
28. Punant, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Crépy-en-Valois.
29. Vincent, Charles, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
30. Garnier, au Plessis-Belleville.
31. Corbie, Émile, rentier, rue des Cordeliers, 22, à Compiègne.
32. Moquet, Charles, chevalier du Mérite agricole, cultivateur, maire de Brégy, par Nanteuil.
33. Delamarre, ancien vétérinaire, chevalier du Mérite agricole, à Acy-en-Multien.
34. Fercot, Thomas, cultivateur à Verberie.
35. Serrin, conseiller général, à Neuilly-en-Thelle.
36. Gaillard, député, à Précy-sur-Oise, ou à Paris, rue de l'Élysée, 22.
37. Collinet, maire de Puisieux-le-Hautberger, par Bornel.
38. Delacour, cultivateur à Chambly.

39. Boucher, Alfred, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
40. Bataille, Achille, au Plessis-Belleville.
41. Meignan, Léon, cultivateur à Champlieu, commune d'Orrouy.
42. Parmentier, Prosper, ancien cultivateur, à Crépy.
43. Heaumé, propriétaire à Chantilly.
44. Gatté, Zacharie, propriétaire à Crépy.
45. Roland, Léon, cultivateur, officier du Mérite agricole, à Courtillet, par Senlis.
46. Delaunay, Georges, cultivateur à Rully.
47. Rudault, propriétaire à Nanteuil-le-Haudouin.
48. Chézelles (vicomte Arthur de), château de Bouleau, par Lierville (Oise).
49. Delorme, Hippolyte, cultivateur, maire de Rozières, par Nanteuil.
50. Dubourg, Émile, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
51. Corbie, Léon, cultivateur et maire à Montagny, par Nanteuil.
52. Decaux, Paul, propriétaire à Senlis.
53. Benoist, Olivier, chevalier du Mérite agricole, ancien notaire, à Senlis.
54. Frémy, propriétaire à Senlis.
55. L'Hoste, Auguste, cultivateur à Versigny, par Nanteuil.
56. Parent, cultivateur à Mortefontaine, par Plailly.
57. Heurlier père, cultivateur à Thury-en-Valois.
58. Dumont, Léon, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Thury-en-Valois.
59. Seillière (baron), au château de Mello, par Cires-les-Mello.
60. Obry, cultivateur à Creil.
61. Turquet, J.-B., conseiller d'arrondissement, à Avilly, par Senlis.
62. Turquet, Alphonse, propriétaire à Saint-Firmin.
63. Ferry, Constant, cultivateur et maire à Trumilly, par Crépy (Membre du Bureau).
64. Lécuyer, Étienne, meunier à Senlis.
65. Delaunay, Paul, cultivateur et maire à Chamicy-Rully (2^e Vice-Président).
66. Roland, Félix, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Barbery.
67. Roland, Émile, cultivateur à Montépilloy, par Barbery.
68. Tartier, cultivateur et maire à Ève, par Le Plessis-Belleville.
69. Leloup, Eugène, chevalier du Mérite agricole, cultivateur et maire à Bouillancy, par Acy.
70. Toupet, Eugène, cultivateur et maire à Fonteneil, commune de Vez, par Villers-Cotterêts.
71. Radziwill (prince Constantin), au château d'Ermenonville.
72. Moquet, Albert, cultivateur, maire de Feigneux, par Crépy (Membre du Bureau).

73. Menot, Alphonse, chevalier du Mérite agricole, constructeur à Acy-en-Multien.
74. Proffit, Anatole, cultivateur à Bouillancy, par Acy.
75. Boisseau, Lucien, cultivateur à Chantemerle, commune de Lagny-le-Sec (Membre du Bureau).
76. Devouge, Paul, cultivateur à Brasseuse, par Barbery.
77. Collinet, cultivateur à La Villeneuve-sous-Thury, par Thury-en-Valois.
78. Delury, régisseur de la ferme de la Gâtelière, à Senlis.
79. Margry, Amédée, propriétaire à Senlis.
80. Lelièvre, chevalier du Mérite agricole, secrétaire en retraite de la sous-préfecture, à Senlis (Trésorier).
81. Longuet, Frédéric, cultivateur, officier du Mérite agricole, à Marolles, par La Ferté-Milon.
82. Parmentier, Edme, cultivateur à Saint-Mard, par Villers-Cotterêts.
83. Huraux, Paul, cultivateur à Mermont, commune de Crépy.
84. Duchauffour, cultivateur à Bray, commune de Rully.
85. Havy, ancien maire, à Saint-Gervais-Pontpoint, par Pont.
86. Perceval, cultivateur, maire de Verneuil.
87. Oury, cultivateur, maire de Boullarre, par Betz.
88. Lévasseur, propriétaire à Villevert-Senlis.
89. Boufflerd, chevalier du Mérite agricole, cultivateur, maire de Réz-Fosse-Martin, par Acy.
90. Bataille, Louis, cultivateur, maire du Plessis-Belleville.
91. Vigreux, Paul, cultivateur, maire de La Villeneuve, par Thury.
92. Maurice, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Macquelines, commune de Betz.
93. Deblois, ancien cultivateur, à Senlis.
94. Triboulet, Albert, cultivateur, maire de Bargny, par Betz.
95. Proffit, cultivateur et maire à La Grange-au-Bois, commune de Thury-en-Valois.
96. Proffit, cultivateur, maire de Mareuil-sur-Ourcq.
97. Cartier, maire d'Ormoy-le-Davien, par Betz.
98. Delire, Édouard, cultivateur à Gondreville, par Vaumoise.
99. Duplessier, Edmond, cultivateur à Ducy, commune de Fresnoy-le-Luat (Vice-Secrétaire).
100. Petit, Pierre, cultivateur, maire de Béthancourt, par Orrouy.
101. Henneguy, Pierre, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent.
102. Longuet, Émile, cultivateur à Russy-Bémont, par Vaumoise.

103. Hurand, cultivateur, maire de Rouvres, par Betz.
104. Prévost, cultivateur à Auger-Saint-Vincent, par Crépy.
105. Sagny, René, propriétaire à Senlis.
106. Devouges, Eugène, cultivateur et maire à Fay, par Saintines.
107. De Marcillac, à Bessemont, par Villers-Cotterêts.
108. Prévost, Édouard, à Nanteuil-le-Haudouin.
109. Roland, Henri, cultivateur à Villenoy, par Meaux.
110. Gatté, Jules, cultivateur à Sainte-Luce, par Béthisy-Saint-Pierre.
111. Corbie, Ernest, rentier à Nanteuil.
112. Vantroys, licencié en droit, ancien avoué, à Senlis, et à Paris, 3, rue de Luynes.
113. De Sancy de Parabère, propriétaire à Boran.
114. De Cornois, fabricant de sucre et maire de Vauciennes, par Villers-Cotterêts.
115. Bataille, Frédéric, cultivateur à Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.
116. Dupille, Gustave, cultivateur et maire à Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.
117. Lefèvre, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
118. Picard, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
119. Rouzé, maire de Chambly.
120. Lheurin, cultivateur à Boran.
121. Ribes (comte de), propriétaire, maire de Belle-Église, par Bornel.
122. Biet, Louis, cultivateur au Mesnil-Saint-Denis.
123. Mercier, Jules, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
124. Murat (prince), propriétaire à Chambly.
125. Auvert, Eugène, cultivateur à Chambly.
126. De Waru, propriétaire, maire de Senlis, au château de La Bellefontaine.
127. Veckmann, constructeur à Crépy.
128. Lavaux, cultivateur au Plessis-Belleville.
129. Bergeron, cultivateur à Fontaine-les-Cornus, par Senlis.
130. Delorme, chevalier du Mérite agricole, propriétaire à Nanteuil.
131. Moquet, Lucien, cultivateur à Montlévêque, par Senlis.
132. Cagny, Paul, officier du Mérite agricole, vétérinaire à Senlis.
133. Roland, Georges, cultivateur à Beaulieu, par Baron.
134. Raoult, Henri, cultivateur à Léviguen, par Betz.
135. Marchand, cultivateur, maire de Ver, par Le Plessis-Belleville.
136. Morize, cultivateur à Betz.
137. Lemoine, Charles, cultivateur à Duvy.

138. Boulanger, cultivateur à Creil.
139. Gonnet, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Malassise, par Creil.
140. Rothschild (baron Gustave de), à Laversine, par Creil.
141. Rothschild (baron Henri de), 33, Faubourg-Saint-Honoré, Paris.
142. Petit, Lucien, cultivateur, maire de Chèvreville, par Nanteuil.
143. Corbie, Albert, rentier à Nanteuil.
144. Lucy, cultivateur à Trumilly, par Crépy.
145. Martin, Albert, cultivateur à Ermenonville.
146. Sainte-Beuve, avoué à Senlis.
147. Bonamy, agent général de la C^{ie} d'assurances « l'Abeille », à Senlis.
148. M^{me} Lagarde, 13, rue du Conservatoire, Paris.
149. Bocquentin, administrateur du Domaine de Laversine, par Creil.
150. Gramont (duc de), propriétaire à Mortefontaine, par Plailly.
151. Demachy, propriétaire, maire d'Ognon, par Barbery.
152. Buat, carrossier à Senlis.
153. Havy, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à la ferme de la Forêt-Pontpoint, par Pont.
154. Préault, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
155. Bédoyère (comte de La), maire de Raray, par Rully.
156. Delaunay, notaire à Senlis.
157. Bonnet, Gaston, négociant en laines à Senlis.
158. Obry fils, cultivateur à Creil.
159. Saint-Ouin, 26, boulevard Richard-Lenoir, Paris.
160. Leroy, Léon, grainetier à Senlis.
161. Kersaint (comte de), conseiller général, maire de Versigny, par Nanteuil.
162. De Pontalba, maire de Montlévêque, par Senlis.
163. Duval, Charles, cultivateur à Vez, par Villers-Cotterêts.
164. Leroux, quincaillier à Senlis.
165. Robert, Michel, négociant à Senlis.
166. Tirlet, cultivateur à Raray, par Rully.
167. Audigier, ancien député de l'Oise, chevalier du Mérite agricole, à Senlis, et à Paris, 41, boulevard Malesherbes.
168. Drivière père, agent général d'assurances, juge suppléant au Tribunal de Commerce, à Senlis.
169. Barbery, cultivateur à Sennevières, par Nanteuil.
170. Delorme, Léon, cultivateur à Montagny-Sainte-Félicité, par Nanteuil.
171. Verbyst, Vital, cultivateur à Baron.
172. Frémin, Hippolyte, cultivateur à Montagny-Sainte-Félicité, par Nanteuil.

173. Huvier, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Mareuil-sur-Ourcq.
174. Bahu, cultivateur à Cuvergnon, par Betz.
175. Boudard, régisseur du Domaine de Chaalis, par Senlis.
176. Mantel, cultivateur à Duvy.
177. Lemaire, chevalier du Mérite agricole, à Villeneuve, par Verberie.
178. Halinbourg, conseiller général, 39, rue François I^{er}, Paris.
179. Luppé (marquis de), maire, château de Beaurepaire, par Pont.
180. M^{me} Viat, 42, rue Vignon, Paris.
181. Coursin, vétérinaire à Pont-Sainte-Maxence.
182. Gourdin, cultivateur à Morangles, par Neuilly-en-Thelle.
183. Lepape, quincaillier, juge au Tribunal de Commerce, à Senlis.
184. Blot, Ernest, cultivateur et maire de Rhuis, par Verberie.
185. Valentin, architecte à Senlis.
186. Nazart, cultivateur à Ver, par Le Plessis-Belleville.
187. Eclancher, maire, directeur de la Sucrerie, à Saint-Leu-d'Esserent.
188. Guibert, Léon, cultivateur à Ermenonville.
189. Rommetin, Frédéric, cultivateur au Plessis-Belleville.
190. Chartier, Amédée, cultivateur au Plessis-Belleville.
191. Lefèvre, Félix, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
192. Perceval fils, ancien cultivateur à Verneuil.
193. Parmentier, Gaston, cultivateur à La Borde, par Rully.
194. Dupille, Ernest, cultivateur à Nanteuil.
195. Duflocq, cultivateur à Ève, par Le Plessis-Belleville.
196. Baslu, Émile, négociant à Margny-les-Compiègne.
197. Boucher, Léon, cultivateur à Bray-Rully.
198. Boucher, Émile, cultivateur à Barbery.
199. Robinet, cultivateur à Baron.
200. Roland, Gustave, cultivateur à Fresnoy-le-Luat.
201. Petit, notaire à Senlis.
202. Deblois fils, cultivateur à Ducy, par Fresnoy-le-Luat.
203. Courtier, André, cultivateur, maire de Villers-Saint-Genest, par Betz.
204. Moüllé, Henri, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
205. Peters, Henri, au Plessis-Châtelain, par Crépy-en-Valois.
206. Jacob, Pierre, propriétaire, rue Saint-Pierre, à Senlis.
207. Delorme, Alfred, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
208. Lavallart, Pierre, cultivateur au Luat, par Fresnoy-le-Luat.
209. Patria, Henri, cultivateur à Fourchet, par Senlis.
210. Perceval, Arthur, cultivateur à Cramoisy.

211. Fournier, Albert, cultivateur à Rouvres, par Betz.
212. Mareux, propriétaire, maire de Betz.
213. Morize, Gaston, grainetier à Betz.
214. Deneuille, Paul, constructeur-mécanicien à Acy-en-Multien.
215. Menot, Camille, constructeur-mécanicien à Acy-en-Multien.
216. Menot, Gaston, constructeur-mécanicien à Crépy-en-Valois.
217. Roussel, Pierre, cultivateur à Borest, par Senlis.
218. Manteaux, maire de Cuvergnon, par Betz.
219. Brisset, cultivateur à Betz.
220. Pierret, Paul, propriétaire à Ève, par Le Plessis-Belleville.
221. Lebon-Hervaux, Amédée, cultivateur au Bois-Milon, par Betz.
222. Dhuicque, Félix, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
223. Dhuicque, Constant, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
224. M^{me} Huet, à Rééz-Fosse-Martin, par Acy-en-Multien.
225. Soualle, ancien président du Tribunal de Commerce, chevalier du Mérite agricole, à Pont-Sainte-Maxence.
226. Dumont, Charles, cultivateur à Thury-en-Valois.
227. Draps, Georges, cultivateur à Étavigny, par Acy-en-Multien.
228. Cazin, Émile, chevalier du Mérite agricole, cultivateur, maire de Lévi-gnen, par Betz.
229. Richefeu, Charles, propriétaire, maire de Gondreville, par Vaumoise.
230. Piot, Jules, cultivateur à Étavigny, par Acy-en-Multien.
231. Sauvage, Eugène, propriétaire à Senlis.
232. Lalis, constructeur à Liancourt.
233. Ancellin, cultivateur à Cuvergnon, par Betz.
234. Sauvage, Alfred, cultivateur à Saint-Ladre, par Crépy.
235. Molaye, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.
236. Praquin-Punant, grainetier à Crépy.
237. Gréhan, Pierre, cultivateur à Crépy.
238. Frère, courtier en fourrages à Crépy.
239. De Belloy, propriétaire-cultivateur à Rosoy-en-Multien.
240. Roulon, Henri, cultivateur, maire de Néry, par Béthlisy-Saint-Pierre.
241. Varlet, cultivateur à Vérines, par Béthlisy-Saint-Pierre.
242. Scart, Jules, propriétaire à Saint-Germain, par Crépy.
243. Vuattebled, Léon, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
244. Vuattebled fils, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
245. Lecourt, Arthur, cultivateur à Vémars (Seine-et-Oise).
246. Chéron, cultivateur à Fontaine-les-Cornus, par Senlis.

247. Lecœur, meunier à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
248. Morcrette, pharmacien à Senlis.
249. Turquet de la Boisserie (comte), vice-président de la Société d'Horticulture, à Senlis.
250. Pion, directeur de la Succursale de la Banque de France, à Compiègne.
251. Proffit, Louis, cultivateur à Mareuil.
252. Roboüam, André, vétérinaire à Crépy.
253. Dieux, constructeur à Crépy.
254. Garnier, Étienne, cultivateur à Morcourt, par Crépy.
255. Doria (comte), maire d'Orrouy.
256. Soudet, Anatole, cultivateur à Plailly.
257. Rosin, Louis, cultivateur à Ormoy-Villers, par Crépy.
258. Dorion, Léon, cultivateur à Crépy.
259. Lagny, Isidore, cultivateur à Crépy.
260. Garnier, Louis, cultivateur à Chèvreville, par Nanteuil.
261. Rabbé, Lucien, cultivateur à Saintines.
262. Hazard-Cailleux, cultivateur à Béthisy-Saint-Martin, par Béthisy-Saint-Pierre.
263. Lafontaine, régisseur du Domaine de Mello, par Cires.
264. Devouge, Octave, associé d'agent de change, 58, rue de la Faisanderie, Paris.
265. Chabrol, cultivateur à Ver, par Le Plessis-Belleville.
266. Simonard, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
267. Guibert, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
268. Gibert, Édouard, cultivateur à Coyolles, par Villers-Cotterêts.
269. Girard, cultivateur au château de Bertranfosse, par Plailly.
270. Heurlier fils, cultivateur à Thury-en-Valois.
271. Rambach, négociant en bestiaux, à Villers-Cotterêts.
272. Corbie, Ernest, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
273. Carnus, vétérinaire à Senlis.
274. Huriaux, Henri, cultivateur à Feigneux, par Crépy.
275. Wyrsh, cultivateur au Plessis-Belleville.
276. Dufresne, imprimeur à Senlis.
277. Marjollet, cultivateur à Droizelles, par Nanteuil.
278. Gueulle, Edmond, cultivateur à Précy-sur-Oise.
279. Edmond, François, ancien cultivateur à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
280. Lheurin, Jules, cultivateur à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
281. Duchatel, Victor, cultivateur à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
282. Lamouche, René, cultivateur à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.

283. Mollot, cultivateur à Sennevières, par Nanteuil.
284. Peillard, cultivateur à Péroy-les-Gombries, par Nanteuil.
285. Berson-Tassart, cultivateur à Balagny-sur-Thérain.
286. Nicolai (comte Antoine de), 80, rue de Lille, Paris.
287. Du Roizel, cultivateur à Balagny-Chamant.
288. Gibert, cultivateur à Baron.
289. Maistre (comte de), propriétaire à Puiseux-le-Hautberger.
290. Meunier, Gustave, cultivateur à la ferme de Lamberval, par Neuilly.
291. Chartier-Duraincy, maire de Morangles.
292. Martin, Gustave, cultivateur à la ferme de Saint-Ouen, par Étavigny.
293. Méry, Alexandre, cultivateur à Boran.
294. Kersaint (vicomte Henri de), au château de Versigny.
295. Martin, Camille, à Antilly.
296. De Savignies, au château de Coye.
297. Vincent, Émile, à la ferme de Boasue, par Barbery.
298. Fleurant Agricola, à Compiègne.
299. Bonamy, Paul, 23, rue du Châtel, Senlis.
300. Cornilliet, Félix, agriculteur, directeur de la Sucrerie de Beaurain, par Crépy.
301. Babeuille, Pierre, meunier à Senlis.
302. Babeuille, Paul, meunier à Senlis.
303. Ader, docteur-médecin à Senlis.
304. Chartier-Duraincy, à Neuilly-en-Thelle.
305. Brat, vétérinaire à Chambly.
306. Ferté, cultivateur à Ormoy-le-Davien.

Sociétés et Membres correspondants :

1. Le Bulletin de la Société agricole, horticole et industrielle de Beauvais.
2. L'Agronome praticien, de la Société d'Agriculture de Compiègne.
3. Le Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont.
4. Le Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis.
5. Le Bulletin du Comité archéologique de Senlis.
6. Le Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier, à Moulins.
7. La Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, place Saint-Hilaire, 4, à Rouen.
8. Le Comice agricole de Béthune (Pas-de-Calais).
9. La Société d'Agriculture de Melun.
10. Le Journal la Pomme de terre, 12, rue Saint-Amand, à Anzin-les-Valenciennes.

11. Le Bulletin agricole de Mantes, place de la République.

12. Le Professeur départemental d'Agriculture, à Beauvais.

Par abonnement :

Le Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, 1, rue Le Peletier, Paris.

N. B. — *Les Sociétés correspondantes sont invitées à adresser les journaux et communications d'intérêt général à M FAUTRAT, Secrétaire de la Société d'Agriculture, à Senlis (Oise).*

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 14 JANVIER 1908

PRÉSIDENTE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT.

— Membres du Bureau présents : MM. Aug. Devouge, Aug. Roland, C. Ferry, Lucien Rousseau et Lelièvre.

M. Fautrat s'était fait excuser par suite d'indisposition.

— Le procès-verbal de la dernière séance est mis aux voix et adopté.

— Il est procédé ensuite au dépouillement des votes recueillis pour la nomination des vice-présidents et du vice-secrétaire de la Société, les pouvoirs de MM. Aug. Devouge, Paul Delaunay et Duplessier étant expirés.

166 membres ont fait parvenir leur bulletin de vote au Secrétaire.

M. Devouge a été réélu par 163 voix, M. Delaunay par 160, et M. Duplessier par 162.

— M. Pierre Ferté, cultivateur à Ormoy-le-Davien, est présenté et admis comme membre de la Société.

— M. le Trésorier présente ses comptes de l'année 1907, qui se soldent par un actif de 1.070 fr. 02. Ces comptes sont approuvés.

— M. le Président donne connaissance des lettres qu'il a reçues des sous-intendances militaires de Beauvais et de Soissons en réponse à la lettre qu'il a écrite le 15 décembre à M. l'Intendant militaire directeur à Amiens, au sujet des achats directs qui pourraient être faits aux cultivateurs de l'arrondissement. Il en résulte que pour la campagne 1907-1908 il ne reste plus que 150 quintaux d'avoine à réaliser par achats directs, savoir 75 quintaux en février et 75 quintaux en mai 1908. L'officier d'administration acheteur se rendra au marché de Crépy, plus près de Soissons que celui de Senlis, chaque fois que des achats directs devront être effectués par ses soins, et la Société sera prévenue en temps utile de sa visite.

— M. Félix Mercier a fait don à la Société d'Agriculture de son *Manuel juridique des Maladies contagieuses des animaux domestiques*. M. le Président déclare avoir lu avec le plus grand intérêt cet ouvrage, qu'il ne saurait trop recommander aux agriculteurs et éleveurs. Des remerciements sont votés à M. Mercier.

— Plusieurs membres entretiennent la Société des instructions qui leur ont été adressées comme maires en vue de la modification du règlement sanitaire de leur commune, touchant les distances à observer des habitations et des chemins en ce qui concerne les dépôts de pulpes de betteraves. Ces distances — ce qui est inadmissible — varient suivant les cantons. Elles sont, par exemple, de 30 mètres des chemins dans le canton de Betz et de 50 mètres dans le canton de Pont.

L'assemblée donne tous pouvoirs à son Président pour la défense, par les moyens qu'il jugera utiles, des intérêts des cultivateurs et des industriels, qui se trouveraient gravement compromis si les avis des commissions sanitaires recevaient la sanction de l'autorité préfectorale.

Bibliographie.

La Sauvegarde des Cultivateurs, Propriétaires et Éleveurs, contre les Maladies contagieuses des animaux domestiques.

Les agriculteurs et les éleveurs dont les troupeaux sont si souvent atteints de maladies contagieuses, spécialement de *fièvre aphteuse, de tuberculose, de morve, de rage, etc.* (desquelles causent de si grands dommages à l'agriculture), apprendront avec plaisir que M. Mercier, avoué honoraire, professeur de législation rurale à l'Institut agricole de Beauvais, vient de publier à la librairie Marchal et Billard, à Paris, la deuxième édition de son *Manuel juridique* sur les maladies contagieuses des animaux domestiques.

Cette seconde édition de 600 pages renferme les lois, décrets, arrêtés et circulaires sur les maladies contagieuses; un résumé complet de la jurisprudence; les formules nécessaires pour obtenir les indemnités dues par l'État aux malheureux cultivateurs, dans les maladies de *la peste bovine, la péripneumonie, la tuberculose et la morve*; et enfin les formalités à remplir lorsqu'une des douze maladies contagieuses se déclare dans une étable.

C'est l'étude, au point de vue juridique, des maladies contagieuses, que l'auteur présente au public et que nous sommes heureux de faire connaître. Cet ouvrage, orné de gravures, est indispensable aux cultivateurs, fermiers, éleveurs, aux maires, secrétaires des mairies, ainsi qu'aux vétérinaires, avoués, etc. Tous y trouveront des renseignements utiles et précieux pour connaître leurs droits et défendre leurs intérêts.

Pour se procurer cet ouvrage, dont le prix est de 6 fr. 50, on peut s'adresser à l'auteur, à Beauvais (Oise).

Du Prix de revient des Transports par Camions automobiles.

Dans notre compte rendu du Salon de l'Automobile, nous avons constaté que deux types de véhicules mécaniques, le camion et la petite voiture, ont un succès considérable.

Les causes du succès du camion nous paraissent se dégager de l'étude même de ses frais d'achat, d'entretien et d'amortissement, qui déterminent le prix de la tonne kilométrique.

Il nous a paru intéressant d'établir, avec les documents les plus précis et les moins optimistes, le prix de la tonne kilométrique, transportée sur des camions d'excellente fabrication. (Nous insistons sur « excellente fabrication », car, avec des instruments de second ordre, les frais d'entretien fausseraient toutes nos prévisions.)

Cette étude sera particulièrement utile pour ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux questions industrielles, qui sont toujours plus ou moins solidaires des questions de transport.

Nous sommes obligé, dans cette étude, de faire une distinction entre les camions fonctionnant au benzol et ceux fonctionnant à l'essence, le prix du benzol étant sensiblement inférieur à celui de l'essence.

Observations générales.

Le prix de revient de la tonne kilométrique se compose, pour les camions comme pour tous autres véhicules, de deux éléments distincts :

1° Les *dépenses brutes de consommation*, au kilomètre, qui varient suivant le prix du carburant employé, mais qui entrent dans le prix de revient de la tonne kilométrique pour un chiffre indépendant du nombre de kilomètres parcourus ;

2° Les *charges et dépenses permanentes*, qui, au contraire, affectent le prix de revient de la tonne kilométrique d'une manière variable, suivant le nombre moyen de kilomètres qu'un camion est appelé à parcourir dans une période déterminée.

La réunion de ces deux éléments constitue le *prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique.

Nous considérons donc successivement, pour chaque type de camion :

1° Prix brut de consommation pour tonne kilométrique ;

2° Dépenses et charges permanentes à faire entrer en ligne de compte, pour le prix de revient de la tonne kilométrique, suivant le nombre de kilomètres parcourus.

I. — CAMION 5 TONNES.

A. — Dépenses d'un camion 5 tonnes au benzol.

1° Dépenses brutes de consommation :

En pleine charge, et en pays moyen, le camion 5 tonnes marche à une vitesse moyenne de 10 à 12 kilomètres à l'heure ; à cette allure, il consomme environ 80 litres de benzol (ou d'essence) aux 100 kilomètres.

Pris hors Paris, et par grande quantité, le benzol vaut en moyenne 0 fr. 30 le litre, soit une dépense de $\frac{0,30 \times 80}{100} = 0,24$ par kilomètre, et de $\frac{0,24}{5} = 0,048$ par tonne kilométrique.

En comptant, pour 100 kilomètres, 3 kilogrammes d'huile à 0 fr. 75, on a une dépense de $\frac{0,75 \times 3}{100} = 0,0225$ par kilomètre, et de $\frac{0,025}{5} = 0,0045$ par tonne kilométrique.

Le total de la consommation brute de benzol et d'huile par tonne kilométrique est donc de $0,048 + 0,0045 = 0,0525$.

2° Dépenses et charges permanentes :

Nous établirons nos calculs sur l'hypothèse d'un camion circulant pendant 300 jours par an, en envisageant successivement le cas où ce camion effectue 100 kilomètres par jour ou seulement 50 kilomètres par jour.

Les divers éléments qui doivent entrer en ligne de compte peuvent se ramener aux articles suivants :

1° Amortissement du prix d'achat ; 2° intérêt du capital engagé ; 3° mécanicien ; 4° assurances ; 5° frais d'entretien et de réparation.

1° Amortissement du prix d'achat. — Calculons l'amortissement du prix du camion en 5 ans, bien qu'au bout de cette période nous puissions nous porter garant qu'avec un entretien rationnel, et même sans atteindre la somme relativement élevée que nous comptons ci-dessous pour frais d'entretien, des camions bien établis seront encore en très bon état de fonctionnement.

L'amortissement en 5 ans d'un camion du prix de 17.500 francs pour le châssis et de 1.050 francs environ pour la carrosserie donne un chiffre annuel de	3.700 francs.
2° Intérêt à 5 pour 100 du capital engagé.....	925 —
3° Hors Paris, un bon conducteur de camion doit être payé à raison de 150 francs par mois, soit.....	1.800 —
4° Assurances (incendie, accidents, etc.), environ.....	1.000 —
5° Frais d'entretien. — On calculera très largement et au delà des chiffres réels en comptant une somme de 5 francs par jour de travail pour le coût des réparations et du changement de pièces usées, soit pour 300 jours. Pour l'usure des bandages métalliques, il faut compter une dépense de 1.000 francs aux 25.000 kilomètres, dépense qui sera calculée plus loin...	1.500 —
	Mémoire.
TOTAL.....	8.925 francs.

Pour établir les prix de revient de la tonne kilométrique pour un camion 5 tonnes fonctionnant au benzol, calculons successivement pour un camion effectuant 100 kilomètres par jour et pour un camion effectuant seulement 50 kilomètres par jour.

a) *Prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 5 tonnes effectuant un parcours de 100 kilomètres par jour en charge pendant 300 jours, c'est-à-dire fournissant un parcours de 30.000 kilomètres et un travail de 150.000 tonnes kilométriques :

Prix brut de consommation (par 30.000 kilomètres) :			
Benzol : 24.000 litres à 0 fr. 30.....	7.200 francs.		
Huile : 900 kilos à 0 fr. 75.....	675 —		
		<hr/>	
		7.875 francs.	
Usure des bandages métalliques (à raison de 1.000 francs par 25.000 kilomètres).....	1.200 francs.		
		<hr/>	
		9.075 francs.	9.075 francs.
Dépenses et charges permanentes.....			8.925 —
			<hr/>
			18.000 francs.
			<hr/>
			TOTAL GÉNÉRAL.....
Soit pour la tonne kilométrique : $\frac{18.000}{150.000} = 0 \text{ fr. } 12.$			

b) *Prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 5 tonnes effectuant un parcours de 50 kilomètres par jour en charge pendant 300 jours, c'est-à-dire fournissant un parcours de 15.000 kilomètres et un travail de 75.000 tonnes kilométriques :

Prix brut de consommation (pour 15.000 kilomètres) :			
Benzol : 12.000 litres à 0 fr. 30.....	3.600 fr.		
Huile : 450 kilos à 0 fr. 75.....	337 fr. 50		
		<hr/>	
		3.937 fr. 50	
Usure des bandages métalliques (à raison de 1.000 francs par 25.000 kilomètres).....	600 fr.		
		<hr/>	
		4.537 fr. 50	4.537 fr. 50
Dépenses et charges permanentes.....			8.925 fr.
			<hr/>
			13.462 fr. 50
			<hr/>
			TOTAL GÉNÉRAL.....
Disons 13.500 francs.			
Soit pour la tonne kilométrique : $\frac{13.500}{75.000} = 0 \text{ fr. } 18.$			

B. — *Dépenses d'un camion 5 tonnes à l'essence.*

Dans le cas où l'essence serait employée, le prix de la tonne kilométrique varierait dans les proportions suivantes :

Hors Paris, le prix de l'essence revient en moyenne à 0 fr. 40 le litre. La dépense par kilomètre est donc de $\frac{0,40 \times 80}{100} = 0,32$ (au lieu de 0 fr. 24 avec le benzol), et de $\frac{0,32}{5} = 0,064$ par tonne kilométrique.

Le total de la consommation brute d'essence et d'huile par tonne kilométrique est de $0,064 + 0,0045 = 0,0685$.

Les *prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 5 tonnes fonctionnant à l'essence, s'établissent comme suit :

a) *Prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 5 tonnes effectuant un parcours de 100 kilomètres par jour en charge pendant 300 jours, c'est-à-dire fournissant un parcours de 30.000 kilomètres et un travail de 150.000 tonnes kilométriques :

Prix brut de consommation (pour 30.000 kilomètres) :			
Essence : 24.000 litres à 0 fr. 40.....		9.600 francs.	
Huile : 900 kilos à 0 fr. 75.....		675 —	
		<hr/>	
		40.275 francs.	
Usure des bandages métalliques (à raison de 1.000 francs par 25.000 kilomètres).....	1.200 francs.		
	<hr/>	11.475 francs.	11.475 francs.
Dépenses et charges permanentes.....			8.925 —
			<hr/>
			20.400 francs.
	TOTAL GÉNÉRAL.....		
Soit pour la tonne kilométrique :	$\frac{20.400}{150.000}$	= 0 fr. 136.	

b) *Prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 5 tonnes effectuant un parcours de 50 kilomètres par jour en charge pendant 300 jours, c'est-à-dire fournissant un parcours de 15.000 kilomètres et un travail de 75.000 tonnes kilométriques :

Prix brut de consommation (pour 15.000 kilomètres) :			
Essence : 12.000 litres à 0 fr. 40.....		4.800 fr.	
Huile : 450 kilos à 0 fr. 75.....		337 fr. 50	
		<hr/>	
		5.137 fr. 50	
Usure des bandages métalliques (à raison de 1.000 francs par 25.000 kilomètres).....	600 fr.		
	<hr/>	5.737 fr. 50	5.737 fr. 50
Dépenses et charges permanentes.....			8.925 fr.
			<hr/>
			14.662 fr. 50
	TOTAL GÉNÉRAL.....		
Disons 14.700 francs.			
Soit pour la tonne kilométrique :	$\frac{14.700}{75.000}$	= 0 fr. 196.	

II. — CAMIONS 3 TONNES.

A. — Dépenses d'un camion 3 tonnes au benzol.

1° Dépenses brutes en consommation :

A raison de 60 litres aux 100 kilomètres, la dépense en benzol sera de $\frac{0,30 \times 60}{100} = 0,18$ par kilomètre et 0,20 huile comprise.

Le total de la consommation brute d'essence et d'huile par tonne kilométrique est donc de $\frac{0,20}{3} = 0,0666$.

2° Dépenses et charges permanentes :

Le prix du camion 3 tonnes étant de 15.500 francs pour le châssis et de 1.000 francs pour la carrosserie, soit ensemble 16.500 francs, ces dépenses s'établissent comme suit :

Amortissement du prix d'achat.....	3.300 francs.
Intérêt à 5 pour 100 du capital engagé.....	825 —
Mécanicien	1.800 —
Assurances.....	1.000 —
Frais d'entretien.....	1.500 —
TOTAL.....	8.425 francs.

Pour établir les prix de revient de la tonne kilométrique pour un camion 3 tonnes fonctionnant au benzol, calculons successivement pour un camion effectuant 100 kilomètres par jour et pour un camion effectuant seulement 50 kilomètres par jour.

a) *Prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 3 tonnes effectuant un parcours de 100 kilomètres par jour en charge pendant 300 jours, c'est-à-dire fournissant un parcours de 30.000 kilomètres et un travail de 90.000 tonnes kilométriques :

Prix brut de consommation (pour 30.000 kilomètres) :	
Benzol : 18.000 litres à 0 fr. 30.....	5.400 francs.
Huile : 900 kilos à 0 fr. 75.....	675 —
	<hr/>
	6.075 francs.
Usure des bandages métalliques (à raison de 1.000 francs par 25.000 kilomètres).....	1.200 francs.
	<hr/>
	7.275 francs.
Dépenses et charges permanentes.....	8.425 —
	<hr/>
TOTAL GÉNÉRAL	15.700 francs.

Soit pour la tonne kilométrique : $\frac{15.700}{90.000} = 0 \text{ fr. } 174.$

b) *Prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 3 tonnes effectuant un parcours de 50 kilomètres par jour en charge pendant 300 jours, c'est-à-dire fournissant un parcours de 15.000 kilomètres et un travail de 45.000 tonnes kilométriques :

Prix brut de consommation (pour 15.000 kilomètres) :	
Benzol : 9.000 litres à 0 fr. 30.....	2.700 fr.
Huile : 450 kilos à 0 fr. 75	337 fr. 50
	<hr/>
	3.037 fr. 50
Usure des bandages métalliques (à raison de 1.000 francs par 25.000 kilomètres).....	1.200 fr.
	<hr/>
	4.237 fr. 50
Dépenses et charges permanentes.....	8.425 fr.
	<hr/>
TOTAL GÉNÉRAL.....	12.662 fr. 50

Disons : 12.700 francs.

Soit pour la tonne kilométrique : $\frac{12.700}{45.000} = 0 \text{ fr. } 2822.$

B. — Dépenses d'un camion 3 tonnes à l'essence.

Le prix de l'essence étant en moyenne, hors de Paris, de 0,40, la dépense par kilomètre est de $\frac{0,40 \times 60}{100} = 0,24$ (au lieu de 0,18 avec le benzol) et de $\frac{0,24}{3} = 0,08$ par tonne kilométrique.

Les *prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 3 tonnes fonctionnant à l'essence, s'établissent comme suit :

a) *Prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 3 tonnes effectuant un parcours de 100 kilomètres par jour en charge pendant 300 jours, c'est-à-dire fournissant un parcours de 30.000 kilomètres et un travail de 90.000 tonnes kilométriques :

Prix brut de consommation (pour 30.000 kilomètres) :		
Essence : 18.000 litres à 0 fr. 40	7.200 francs.	
Huile : 900 kilos à 0 fr. 75	675 —	
	<hr/>	7.875 francs.
Usure des bandages métalliques (à raison de 1.000 francs par 25.000 kilomètres).....	1.200 francs.	
	<hr/>	9.075 francs.
Dépenses et charges permanentes.....		8.425 —
	<hr/>	17.500 francs.
TOTAL GÉNÉRAL.....		
Soit pour la tonne kilométrique :	$\frac{17.500}{90.000} = 0$ fr. 194.	

b) *Prix de consommation réelle* à la tonne kilométrique pour un camion 3 tonnes effectuant un parcours de 50 kilomètres par jour en charge pendant 300 jours, c'est-à-dire fournissant un parcours de 15.000 kilomètres et un travail de 45.000 tonnes kilométriques :

Prix brut de consommation (pour 15.000 kilomètres) :		
Essence : 9.000 litres à 0 fr. 40.....	3 600 fr.	
Huile : 450 kilos à 0 fr. 75.....	337 fr. 50	
	<hr/>	3.937 fr. 50
Usure des bandages métalliques (à raison de 1.000 francs par 25.000 kilomètres).....	600 fr.	
	<hr/>	4.537 fr. 50
Dépenses et charges permanentes.....		8.425 fr.
	<hr/>	12.962 fr. 50
TOTAL GÉNÉRAL.....		
Disons : 13.000 francs.		
Soit pour la tonne kilométrique :	$\frac{13.000}{45.000} = 0$ fr. 2888.	

Récapitulation :

Prix de revient de la Tonne kilométrique.

<i>Camions 5 tonnes :</i>				<i>Camions 3 tonnes :</i>			
Benzol.	0 fr. 12	pour parcours journalier de	100 kilom.	Benzol.	0 fr. 174	pour parcours journalier de	100 kilom.
—	0 fr. 18	—	50 —	—	0 fr. 2822	—	50 —
Essence	0 fr. 136	—	100 —	Essence	0 fr. 194	—	100 —
—	0 fr. 19	—	50 —	—	0 fr. 2888	—	50 —

UN INGÉNIEUR.

Assurances agricoles

L'ABEILLE

Compagnies à PRIMES FIXES

contre l'Incendie, la Grêle, sur la Vie et contre les Accidents.

L'ABEILLE-INCENDIE

Risques Agricoles, Meules, Hangars.

L'ABEILLE-GRÊLE

L'ABEILLE-ACCIDENTS

Accidents du Personnel Agricole. Responsabilité civile.

Dommmages aux Tiers, Assurances Individuelles.

Accidents des chevaux et Voitures, Accidents de chasse.

L'ABEILLE-VIE

Assurances Vie entière, Terme fixe, Mixtes, Assurances dotales

Combinaisons spéciales de L'ABEILLE.

RENTES VIAGÈRES

A. BONAMY

Délégué de la Société Agricole de Senlis

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES L'ABEILLE

25, Rue du Châtel, SENLIS (Oise).

TÉLÉPHONE 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des Exploitations garanties par l'Abeille, dans l'arrondissement de Senlis, est de **24.200 hectares.**

A CEDER APRÈS FORTUNE

VACHERIE-LAITERIE

tenue 15 ans par le vendeur. Jolie localité près Paris. Magnif. install. moderne. Beau pavillon d'habit. Grande cour. Vastes greniers. 25 vaches laitières, 1^{er} choix. Vente journal. garantie de 320 lit. à 40 cent. Bénéf. ann. justifiés : 10.000 fr. 20.000 fr. arg. suffisent pour traiter.

S'adresser à M. LAPORTE, 93, boulevard Sébastopol, Paris.

CARROSSERIE DE LUXE

LÉON BUAT

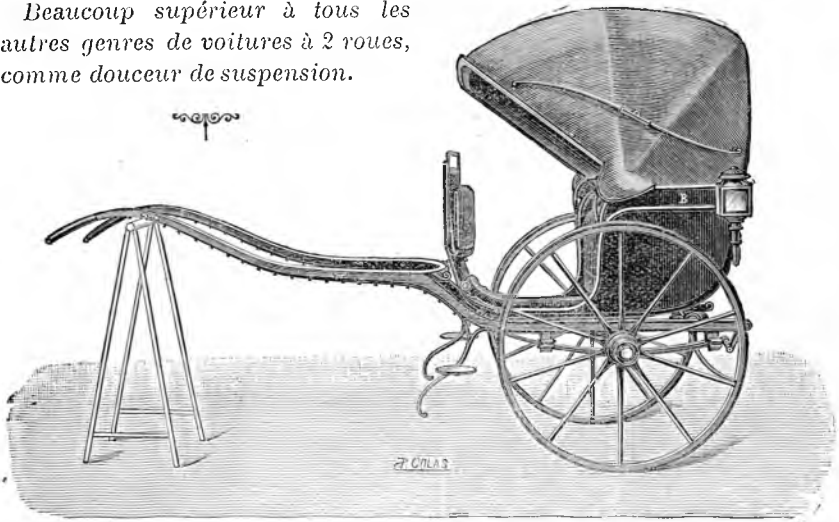
— ❖ — SENLIS (OISE).

NOUVEAU BUGGY

monté à 4 ressorts

au moyen de brancards en tôle emboutie (SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.)

Beaucoup supérieur à tous les autres genres de voitures à 2 roues, comme douceur de suspension.



PLUS PRATIQUE ET PLUS CONFORTABLE QUE LE CABRIOLET

Spécialité de Charrettes-tonneau

AGRICULTEURS
Augmentez vos Récoltes
par l'emploi des
SELS DE POTASSE DE STASSFURT
 CHLORURE . SULFATE
 KAINIT



SE TROUVENT
DANS TOUTES BONNES MAISONS
D'ENGRAIS DE LA RÉGION
 AGENTS GÉNÉRAUX
 POUR LA FRANCE **ORIGET & DESTREICHER**
 1, Rue de Penthièvre . PARIS.

GRAINES DE BETTERAVES

du Domaine de GATERSLEBEN (Saxe)

rivalisant avantageusement avec les meilleures marques allemandes

Régularité et pivotage parfaits

Edouard PRÉVOST, Agent Général
 à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (Oise).

Téléphone N° 11.

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essences pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, moyennant 1 fr. % par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires, sur warrants de leur meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 23, rue (l.

TELEPHONE N° 44.

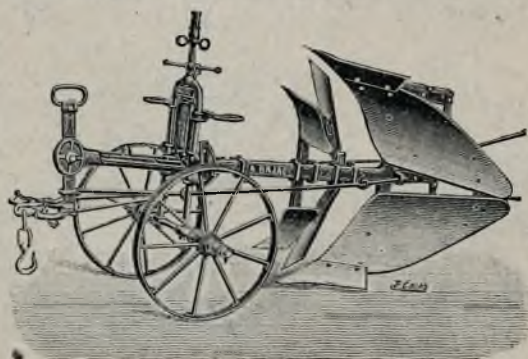
ÉTABLISSEMENTS DE LIANCOURT

les plus importants du Monde

pour la fabrication des BRABANTS DOUBLES

A. BAJAC O *, C +, + + +
Ingénieur-Constructeur

*
SEUL
GRAND PRIX
pour
les Machines
Agricoles
Françaises
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1889.



*
Hors Concours
Membre
du Jury
des
Récompenses
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1900.

*
BRABANT DOUBLE avec Versoirs cylindriques coupe N° 3

pour labours profonds de 0^m30 et au delà.

*Ces versoirs se font en nouvel acier « TRIPLEX INFERNAL ECLAIR »
absolument incomparable comme travail et longue durée.*

Outillage complet et perfectionné pour toutes cultures

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL.